

## La gestion du papier dans les bureaux administratifs de la collectivité

Cadre de restitution : Programme Local de Prévention

### CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

---



#### Communauté de Communes CREUSE SUD-OUEST

Route de La Souterraine - SAINT-DIZIER-MASBARAUD



JARRY  
Laurent  
Nouvelle Aquitaine  
laurent.jarry@ademe.fr

Mots-clés: Espace privé Administration publique, , Personnel / employés, Collecte séparée, , Recyclage des déchets, Eco-exemplarité, Papier,

### CONTEXTE

---

#### Description du contexte de l'action:

La loi de transition énergétique pour la croissance verte impose aux administrations publiques de recourir de façon croissante au papier recyclé pour leurs produits papetiers : au moins 25 % depuis le 1er janvier 2017, 40 % à partir du 1er janvier 2020. La Communauté de Communes a fait le choix d'utiliser uniquement du papier recyclé pour ses impressions en interne dans les bureaux administratifs.

La Communauté de Communes a mis en place le tri du papier et des emballages dans ses bureaux (bureaux administratifs de Masbaraud-Mérignat, salle de réunion, Salle Culturelle Confluences). Un livret explicatif a été réalisé. Il a été remis avec les corbeilles de tri lors d'une réunion d'information à destination des agents.

### OBJECTIFS ET RÉSULTATS

---

#### Objectifs généraux:

Informer les agents et les élus sur la notion de prévention des déchets, les inciter et les accompagner pour changer les pratiques de consommation, réduire la quantité de déchets produits (papiers, cartons, ...), communiquer sur ces actions pour les reproduire sur les autres collectivités, montrer l'exemple.

Encourager toute la filière du recyclage à travers le tri et la valorisation des déchets, mais également privilégier la prévention. En effet, recycler du papier permet d'éviter d'enfouir ou d'incinérer des déchets. De plus, cela rend possible la réutilisation des fibres de bois, et évite donc d'en consommer

davantage. Le papier recyclé est la solution à privilégier sur le plan environnemental.

**Objectifs quantitatifs :**

Acquisition de 425 ramettes de papier recyclé.

**Résultats quantitatifs:**

Mise en place de 28 corbeilles de tri.

Achat de 425 ramettes de papier recyclé.

**Résultats qualitatifs :**

Meilleur tri des déchets.

## **MISE EN OEUVRE**

---

**Description de l'action :**

Eco-exemplarité de la Communauté de communes à travers la mise en place de corbeilles de tri dans les bureaux pour le papier et les emballages plastiques et d'utilisation de papier recyclé..

**Planning:**

Corbeilles de tri:

- réalisation d'un livret explicatif
- réunion d'information pour les agents avec remise des corbeilles

Utilisation de papier recyclé:

- évaluation des besoins
- avenant au marché existant
- commande du papier recyclé

**Année principale de réalisation:**

2018

**Moyens humains :**

- 1 agent de la communauté de communes

**Moyens financiers :**

- Coût des corbeilles de tri : 222 € TTC

- Coût du papier recyclé 400 ramettes A4 : 1 646 € TTC

- Coût du papier recyclé 25 ramettes A3 : 226 € TTC

### Moyens techniques :

- 1 ordinateur

## VALORISATION

### Facteurs de réussite :

impliquer les personnels.



Type de programme :  
Programme Local de Prévention

## DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®



[Découvrir](#)



Dernière actualisation de la fiche : **mars 2019**

Fiche action réalisée sur le site : [www.optigede.ademe.fr](http://www.optigede.ademe.fr)

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.